

Le Proscrit

ORGANE DE LA FÉDÉRATION DES VICTIMES ET RESCAPÉS DES CAMPS NAZIS DU TRAVAIL FORCÉ
ET DE L'ASSOCIATION NATIONALE POUR LA MÉMOIRE DU TRAVAIL FORCÉ

p.5
Béatification
pour la mémoire des
martyrs du STO

p.10
Le DIZ

p.11
Témoignage :
Louis Cougul



Le Proscrit se réinvente pour porter notre mémoire plus haut



Chers amis, chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que nous vous présentons aujourd'hui la nouvelle formule de notre journal, Le Proscrit. Plus qu'un simple changement esthétique, cette nouvelle présentation symbolise le formidable élan qui anime notre association.

L'année 2025 a été exceptionnelle. D'une part, la diffusion du documentaire engagé de Paul Le Grouyer, « *Les Oubliés de la Victoire* », sur France 3 a offert une visibilité nationale à notre combat. D'autre part, la béatification collective de cinquante martyrs, célébrée le 13 décembre dernier en la cathédrale Notre-Dame de Paris, a été un moment d'une portée historique et spirituelle inouïe.

Grâce à ces événements, notre mission a trouvé un écho retentissant. Les sollicitations pour des conférences, des expositions et des interventions se sont multipliées et se poursuivent activement en 2026. Cet intérêt croissant est la preuve que notre travail est plus pertinent que jamais. Il nous oblige à poursuivre sur cette lancée pour faire connaître, honorer et transmettre l'histoire des victimes du travail forcé.

Ce journal est le vôtre. Il est le lieu où toutes les générations se retrouvent. La présence de jeunes étudiants passionnés qui s'investissent dans l'association nous apporte de nouvelles compétences, notamment numériques, que notre génération n'a pas forcément acquises. Descendants, enfants, petits-enfants, neveux et amis sympathisants, tous échangent et se regroupent pour mutualiser leurs recherches

et proposer des actions communes. Dans cette nouvelle formule, votre voix est plus que jamais la bienvenue pour témoigner, participer à son élaboration et enrichir son contenu. C'est par cette intelligence collective que nous continuerons à mettre au jour de nouvelles informations sur le travail forcé.

Pour nous rendre dignes de ceux pour qui nous mobilisons notre énergie, quatre-vingts ans après leur retour, nous devons nous donner les moyens de nos ambitions. Répondre à toutes ces nouvelles demandes, moderniser nos outils de communication, financer les déplacements pour les commémorations et professionnaliser la gestion de nos archives représente un effort considérable. C'est pour soutenir directement ce développement et assurer la pérennité de nos actions que l'assemblée générale a voté la décision de porter la cotisation annuelle de 15 à 20 euros.

Cet ajustement modeste est un investissement essentiel dans notre capacité collective à faire vivre cette mémoire qui nous est si chère. Chaque euro supplémentaire sera consacré à amplifier notre voix et à honorer notre promesse.

Votre bien dévouée Présidente,
Nicole GODARD

Sommaire

5-7

Actualités

8

La lettre des jeunes ambassadeurs de la mémoire

9

Assemblée générale 2025

10

Le DIZ - Centre de documentation et d'information
Stadtallendorf

11-17

Témoignage : Louis Cougul

18

Appel à témoignages

N°108 - 1^{er} trimestre 2026
Rédaction Administration
6, rue Saint-Marc 75002 Paris

Directrice de la publication
Flora Hommel
ISSN 0991-756 X

www.travail-force.fr

Mail : journal@le-proscrit.fr

Crédit Maquette et mise en page : Gaëlle
Geay
Illustrations : Gaëlle Geay
Photo de l'édito : Valentin Suire-Duron

Une béatification historique pour la mémoire des martyrs du STO

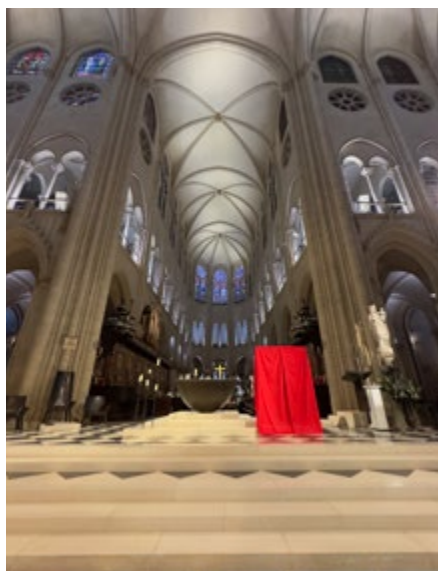
Bastien VARAILLON - Secrétaire Général - Ambassadeur de la mémoire

13 décembre 2025 - Notre-Dame de Paris

Le 13 décembre, en la cathédrale Notre-Dame de Paris, s'est déroulé un événement d'une portée historique et spirituelle exceptionnelle : la béatification de cinquante martyrs français, clercs et laïcs, assassinés par le régime nazi entre 1943 et 1945 pour leur engagement apostolique et fraternel auprès des travailleurs du Service du Travail Obligatoire.



©Bastien Varailлон



©Valentin Suire-Duron

Cette célébration tant attendue, fruit de plusieurs décennies de recherches, de témoignages et de persévérance, vient enfin reconnaître officiellement le sacrifice de ces jeunes hommes qui, dans un contexte de terreur et de déshumanisation, ont choisi de rester fidèles à leur foi, à leurs valeurs et à leurs frères de misère, jusqu'au don total de leur vie.

Nous étions présents à cette messe de béatification au nom de la mémoire du STO, profondément honorés d'y représenter celles et ceux qui ont souffert, résisté et parfois disparu dans le silence de l'Histoire. Notre présence à Notre-Dame de Paris s'inscrivait dans une démarche de transmission, de reconnaissance et de fidélité à l'engagement de nos anciens et de toutes les victimes du STO qui, pendant des années, ont œuvré pour que ces martyrs ne soient ni oubliés ni réduits à de simples noms dans des archives.

Dès l'entrée dans la cathédrale, l'émotion était palpable. Notre-Dame de Paris, lieu chargé de tant de siècles d'histoire, de prières, d'épreuves et de renaissances, offrait un écrin d'une force symbolique immense à cette béatification. Se tenir là, pour honorer des jeunes hommes morts loin de leur patrie, dans la souffrance et l'abandon, ajoutait à la gravité et à la beauté du moment.

Personnellement, j'ai été profondément bouleversé. Participer à cette reconnaissance officielle fut un moment d'une intensité indescriptible. Il ne s'agissait pas seulement d'une cérémonie religieuse, mais d'un acte de justice mémorielle, d'une réparation morale longtemps attendue. Lorsque l'orgue de Notre-Dame s'est mis à résonner sous les voûtes, des frissons ont parcouru l'assemblée. La musique, puissante et solennelle, semblait porter avec elle les voix de ces martyrs, leurs souffrances, mais aussi leur espérance. À cet instant précis, l'émotion s'est mêlée à un profond recueillement.

Chaque note de l'orgue semblait rappeler que ces jeunes hommes n'étaient pas morts en vain, que leur engagement spirituel et humain trouvait enfin un écho à la hauteur de leur sacrifice.

Au début de la célébration, un moment d'une solennité toute particulière a marqué l'assemblée : la lecture de la lettre apostolique du pape Léon XIV. Par cette proclamation officielle, le Saint-Père a reconnu le martyre des cinquante témoins de la foi, victimes du régime nazi entre 1943 et 1945, et a fixé leur mémoire liturgique au 5 mai, date hautement symbolique, proche de la fin de la guerre et de la libération des camps.

Dans un silence profondément recueilli, les mots du pape ont résonné sous les voûtes de Notre-Dame de Paris :

« Nous décidons, par Notre Autorité Apostolique, que les Vénérables Serviteurs de Dieu Raymond Cayré, Gérard Martin Cendrier, Roger Vallée, Jean Mestre, et leurs quarante-six compagnons, martyrs, qui ne craignirent pas d'offrir leurs propres vies jusqu'à l'effusion du sang pour apporter le témoignage de la consolation et du réconfort de l'Évangile, soient désormais appelés Bienheureux. »

À l'issue de cette lecture solennelle, l'image officielle des cinquante martyrs a été dévoilée. Dominée par une croix monumentale, à la fois signe du sacrifice du Christ et évocation du monde industriel du travail forcé, l'œuvre représente une montée collective de figures humaines, prêtres, séminaristes, laïcs, scouts et ouvriers, avançant ensemble vers la lumière. À la base de la composition

apparaît l'Agnus Dei, symbole de l'innocence offerte et du don de soi, entouré d'engrenages et de machines rappelant la dure réalité du STO. Les nuées, les oiseaux et la lumière qui jaillit de la croix ouvrent l'horizon vers l'espérance, tandis que le fond orangé évoque à la fois l'épreuve traversée et l'aurore d'un jour nouveau.

Ces martyrs étaient des prêtres, des séminaristes, des scouts, des membres de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, des laïcs engagés. Tous avaient en commun leur jeunesse, leur courage et leur refus de l'indifférence face à la détresse de leurs compagnons du STO. Ils savaient les risques qu'ils prenaient. Ils savaient que la clandestinité, les dénonciations et la répression pouvaient les mener à la mort. Et pourtant, ils ont continué.

Cette béatification ne nie en rien l'héroïsme des résistants armés, mais elle met en lumière une résistance spirituelle, souvent silencieuse, discrète, mais tout aussi essentielle. Une résistance fondée sur la solidarité, la foi, la dignité humaine et l'amour du prochain.

En ce jour du 13 décembre, j'ai pensé avec émotion à tous nos anciens, à ceux qui ont porté ce combat mémoriel pendant des années, parfois jusqu'à leur dernier souffle. J'ai pensé aux familles, aux camarades de baraques, aux associations et à la fédération nationale qui ont rassemblé patiemment les documents, les témoignages et les preuves nécessaires pour que cette cause aboutisse.

Cette béatification est leur victoire autant que celle des martyrs. Elle est aussi un message adressé aux générations présentes et futures : la barbarie n'aura jamais le dernier mot.

En quittant Notre-Dame de Paris, le cœur encore vibrant, je me suis dit que nous avions vécu un moment rare, précieux, et profondément nécessaire. Un moment où la mémoire, la foi et l'histoire se sont rencontrées pour rendre justice à cinquante jeunes hommes que l'on avait voulu effacer.

Ils ne sont plus oubliés.

Ils sont désormais reconnus, honorés, et inscrits à jamais dans notre mémoire collective.



©Valentin Suire-Duron

Cérémonie nationale du 11 novembre 2025 Hommage sous l'Arc de Triomphe

Louis VRIGNAUD - Porte-drapeau - Ambassadeur de la mémoire
11 novembre 2025 - Arc de Triomphe

À l'occasion de la cérémonie nationale du 11 novembre 2025, la Fédération et l'Association des Victimes du Travail Forcé ont une nouvelle fois été présentes sous l'Arc de Triomphe afin de rendre hommage aux morts pour la France et à l'ensemble de celles et ceux dont la mémoire constitue le cœur de notre engagement.

La Présidente, Madame Nicole Godard, accompagnée des jeunes représentants Valentin Suire-Duron et Louis Vrignaud, ont participé avec solennité au dépôt de gerbes au pied de la tombe du Soldat inconnu.

Le porte-drapeau Louis Vrignaud a porté nos couleurs représentant la Fédération et l'Association tout au long de la cérémonie.

« Porter le drapeau de l'Association et de la Fédération est toujours un honneur et cela concrétise notre engagement dans le milieu associatif. De plus, les différentes autorités présentes, dont le Président de la République, ont salué la régularité et la fidélité de notre participation lors des cérémonies patriotiques. Cela montre que notre présence attire une attention accrue des instances décisionnelles, qui reconnaissent de plus en plus l'importance de nos actions. Nous sommes donc mieux entendus au sein du milieu de la mémoire. »

Un 11 novembre symbolique : les 100 ans du Bleuet de France

Cette édition du 11 novembre revêtait une importance particulière puisqu'elle marquait le centenaire du Bleuet de France, symbole national de solidarité et de mémoire. Notre participation à cette commémoration exceptionnelle témoigne de la continuité de notre engagement envers les valeurs de transmission, de reconnaissance et de devoir de mémoire.

La Fédération FNVRCNTF et l'AMNTF poursuivent avec détermination leur mission de représentation dans les cérémonies nationales. Cette présence régulière contribue à faire connaître nos actions à l'échelle nationale et renforce notre place dans le paysage mémoriel français, au service de ceux dont nous portons la voix.



©Valentin Suire Duron



©Valentin Suire Duron



©Valentin Suire Duron

La lettre des jeunes ambassadeurs de la mémoire

Les jeunes ambassadeurs de la mémoire

Association Nationale pour la Mémoire du Travail Forcé

Chers adhérents, Chères adhérentes,

Nous vous écrivons aujourd'hui en tant que jeunes ambassadeurs de la mémoire de l'Association nationale pour la mémoire du travail forcé.

Par cette lettre, nous souhaitons partager avec vous le sens de notre engagement et vous assurer de notre volonté de poursuivre, à vos côtés, le travail de transmission de cette mémoire essentielle.

Le travail forcé imposé par le Service du Travail Obligatoire durant la Seconde Guerre mondiale constitue une épreuve majeure de notre histoire nationale. Des centaines de milliers de jeunes Français ont été contraints de quitter leur famille et leur pays pour travailler en Allemagne nazie, privés de liberté, exposés à des conditions de vie et de travail souvent inhumaines. Leur expérience, longtemps méconnue ou minimisée, mérite reconnaissance, respect et transmission.

Si nous avons choisi de nous engager comme jeunes ambassadeurs de la mémoire, c'est parce que nous sommes conscients que cette histoire risque de s'effacer avec le temps. Les témoins disparaissent peu à peu, et il nous revient désormais de prendre le relais. Notre génération n'a pas connu la guerre, mais elle hérite de la responsabilité de faire vivre cette mémoire, de la comprendre et de la transmettre avec fidélité et rigueur. Être ambassadeur de la mémoire du STO, c'est écouter les récits, étudier l'histoire, porter la parole de celles et ceux qui ont subi cette contrainte et cette violence. C'est aussi rappeler que le travail forcé fut une atteinte grave à la dignité humaine, et que cette mémoire éclaire encore aujourd'hui les

valeurs que nous défendons : la liberté, le refus de l'oppression et le respect des droits humains.

Nous savons que cet engagement s'inscrit dans le prolongement du vôtre. Par votre fidélité à l'association, par votre action et votre vigilance, vous avez permis que la mémoire du STO ne tombe pas dans l'oubli. Votre engagement nous guide et nous inspire.

Soyez assurés de notre détermination à poursuivre ce travail de mémoire avec sérieux, humilité et respect, afin que l'histoire du Service du Travail Obligatoire continue d'être connue, comprise et transmise aux générations futures.

Avec notre profond respect,

Assemblée Générale 2025 : L'ANMTF engage sa modernisation et renforce ses ambitions

L'Assemblée Générale de l'ANMTF s'est tenue le 13 décembre 2025, marquant une étape décisive pour l'avenir de l'association. Sous la présidence de Madame Nicole Godard, les membres ont validé à l'unanimité une série de réformes stratégiques visant à dynamiser la communication, pérenniser les finances et renforcer la structure de l'association.

Bilan et perspectives d'activités

La Présidente a rappelé les actions mémorielles fortes de 2025, notamment les commémorations nationales et les déplacements en Allemagne et en Slovaquie. Pour 2026, l'accent sera mis sur la poursuite de ces actions et le développement de nouveaux partenariats. Le Secrétaire général, Bastien Varaillon, a quant à lui souligné l'important travail de mise à jour des listes d'adhérents et a annoncé que la recherche de subventions serait une priorité pour l'année à venir.

Une communication en plein essor

Valentin Suire-Duron, Trésorier et responsable de la communication, a présenté des résultats très encourageants pour le site internet, qui a attiré près de 30 000 visiteurs. Les projets pour 2026 incluent l'expansion de la présence de l'ANMTF sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube) et la création d'un film promotionnel pour valoriser la mémoire du Service du Travail Obligatoire (STO).

Les décisions clés adoptées à l'unanimité :

1. Refonte du journal Le Proscrit :

Le journal va connaître une modernisation complète avec un nouveau format inspiré de différents journaux, une qualité d'impression supérieure (papier couché et de type magazine) et une réduction significative des coûts de production. De nouvelles rubriques, comme une «lettre des jeunes» et un point sur les actualités, viendront enrichir son contenu.

2. Augmentation de la cotisation :

Afin d'assurer l'équilibre financier de l'association, la cotisation annuelle a été portée de 15 € à 20 €.

3. Renforcement de l'équipe :

Pour soutenir cette nouvelle dynamique, deux nouveaux postes ont été créés : Flora Hommel a été nommée assistante de rédaction et responsable des partenariats, et Melissa Tournier, Secrétaire générale adjointe.

4. Création d'associations régionales :

Le modèle des associations départementales sera progressivement remplacé par des structures régionales, jugées plus adaptées pour assurer un maillage local efficace et la transmission de la mémoire.

La séance, riche en décisions structurantes, s'est clôturée à 11h46, ouvrant la voie à une année 2026 pleine de promesses pour l'association.

Le DIZ

Centre de documentation et d'information
Stadtallendorf - Allemagne

Aux lecteurs du journal de l'ANMTF.

Permettez-moi de vous donner quelques informations sur le DIZ l'organisation au sein de laquelle je travaille dans la petite ville de Stadtallendorf à environ 80 km au nord de Francfort en Allemagne. Fondé en 1994 le DIZ (Centre de documentation et d'information) est le plus ancien lieu de mémoire pour le travail forcé en Allemagne. Il a pour mission de transmettre aux nouvelles générations le souvenir de l'exploitation des milliers de travailleurs forcés, hommes et femmes (entre 17550 à 20000) dans les usines de production d'explosifs et de munitions DAG et WASAG de ce qui était à l'époque seulement Allendorf, les plus grandes d'Europe durant la seconde guerre mondiale.

Aujourd'hui le centre de documentation se trouve dans l'ancien bâtiment administratif qui supervisait l'ensemble. Il agit en tant que lieu de mémoire, mais aussi centre de recherche et de conservation d'archives, lieu d'éducation scolaire et espace de rencontre.

C'est à travers une exposition permanente, qui se décline également sur le terrain dans la ville, que la réalité du travail forcé dans les usines et le quotidien des prisonniers sont présentés et expliqués aux visiteurs.

Un élément central du travail du DIZ est la documentation et la mise à jour de l'état des connaissances sur les travailleurs forcés, hommes et femmes, dans les 12 camps autour des usines, vivier pour au quotidien avoir des travailleurs afin de remplir les objectifs de production. Les échanges avec les survivants leurs familles et les témoins sont au cœur de cette activité. Cette dernière est particulièrement centrée sur la France puisque ce sont plusieurs milliers de Français qui entre 1941 et 1945 qui ont été amenés à Allendorf comme travailleurs forcés. **Le DIZ conserve un grand nombre de cartes d'identification de l'époque avec les noms, dates de naissance, dates d'arrivée et adresses d'origine.**

www.diz-stadtallendorf.de

Nous souhaitons en savoir plus sur ces hommes et femmes et les conditions dans lesquelles ils étaient obligés de travailler. Aujourd'hui, alors que progressivement les derniers survivants de cette triste période disparaissent, notre travail se porte sur leurs familles. Les témoignages des enfants ou petits-enfants enrichissent nos connaissances de la période et nous permettent de mieux comprendre

des éléments ou des situation parfois méconnues. C'est aussi une façon de les sensibiliser à l'histoire de leurs ancêtres. Ainsi, début 2025 le DIZ a accueilli un groupe venu des Pays-Bas, composé de descendants de travailleurs forcés à Allendorf pendant la seconde guerre mondiale. Pour tous ce fut un moment fort. La visite de l'exposition a été non seulement instructive, mais aussi bouleversante avec pour certains la découverte d'une réalité sur laquelle les grands-pères ou grands-mères, pères ou mères, dans une volonté d'oubli, n'avaient donné que peu d'informations.

Pour continuer ce travail de mémoire, le DIZ a débuté un projet numérique d'ampleur : construire pour chacun des 29 pays d'origine des travailleurs forcés un pavillon d'exposition virtuelle. Le pavillon français est déjà en place. Il a pour point de départ la correspondance épistolaire entre un travailleur forcé français à Allendorf et sa femme à Marseille. Le contenu des lettres est inventé, mais les faits, les informations données et la présentation des conditions de vie sont exacts et basés sur la réalité. www.diz-stadtallendorf.de/de/digitale-geschichtsvermittlung/digitale-pavillons-zwangsarbeit/

Nous avons également réalisé un projet concernant cette période avec un collège de Marseille en France. Le résultat est aussi accessible sur le site.

www.diz-stadtallendorf.de/de/digitale-geschichtsvermittlung/dizco/01-24/

Pour tout renseignement:

Marcus Bitzhöfer
herrbitzhoefer@web.de
0049 173 6747239

Louis COUGUL

né le 6 mars 1920 à Toulouse
décédé le 8 juillet 2013 à Rouffiac
Tolosan (Haute-Garonne)

Je suis sa fille,
Claudie COUGUL-FONTA.
Je suis née en 1954.

Pendant mon enfance, mon père ne parlait que rarement des 2 ans et demi qu'il avait passés en Allemagne. Je ne me souviens que de quelques propos échangés brièvement avec ma mère, plutôt à voix basse, ce qui me donnait le sentiment qu'ils partageaient une sorte de « secret ». Manifestement, les souvenirs de mon père devaient être encore très douloureux, si bien que son désir à cette époque était probablement, certes de me protéger, mais aussi de taire ces années, qu'il s'employait à enfouir dans sa mémoire. Ce n'est que bien plus tard, lorsque mes propres enfants grandirent, et parce qu'ils lui posèrent des questions, qu'il commença à raconter... à... leur raconter...

En revanche, je possède ce qui pour moi, est un véritable « trésor » : ce sont très exactement 63 lettres qu'il a écrites à ses parents de 1943 à 1944, car bien que libéré le 30 mai 1945, aucune lettre écrite en 1945 n'est parvenue à Toulouse. Ma grand-mère a conservé précieusement ces courriers, que je conserve à mon tour avec soin, pour mes enfants et mes petits-enfants. Les premières sont écrites à l'encre, mais très vite, les suivantes sont écrites au crayon. Au travers de toutes, on s'aperçoit rapidement qu'elles sont remplies de « non-dits », que le « bon moral » dont il parle, est probablement réel en 1943, mais qu'il ne l'est, en réalité, plus du tout pendant l'année 1944 ! Il n'y est question en permanence que de banalités sur sa vie à l'usine et au camp. Une grande partie des lettres sont censurées.

- 1939 - 1942 -

En 1939, mon père fit la « préparation militaire aux emplois d'une spécialité de l'Armée de l'Air », en tant que « mécanicien d'aérostation » et fut classé dans la 3^e Subdivision Aérienne.

Né en 1920, mon père a été mobilisé en juin 1940, pendant quelques mois, dans le 153^e Bataillon de l'Air de la base aérienne de Toulouse-Franczal. L'armistice du 22 juin 1940 ayant supprimé le service militaire obligatoire, les Chantiers de Jeunesse sont créés à la place, en juillet 1940. Démobilisé, il rejoignit le Chantier de Jeunesse à Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées), le 25 août 1940 jusqu'au 31 janvier 1941.

Il reprit alors, en 1941, son poste d'ajusteur, dans l'usine dans laquelle il travaillait à Toulouse, depuis le 25 novembre 1936, l'O.N.I.A., (Office National de l'Azote), devenue par la

suite, en 1967, A.P.C. (Azote et Produits Chimiques), puis en 1983, A.Z.F. (Azote et Fertilisants), (*quasiment tous les Français connaissent malheureusement aujourd'hui, au moins « de nom », cette usine, en raison de son explosion le 21 septembre 2001*).

L'O.N.I.A. avait été construit à Toulouse, loin des frontières de l'Est de la France, l'Allemagne étant toujours considéré comme un ennemi potentiel.

Par le Traité de Versailles de 1919, qui mit fin à la première guerre mondiale, la France récupérait la libre disposition des brevets allemands HABER pour la fabrication de l'ammoniac.

Aucun groupe industriel français de l'époque ne voulut se charger de fabriquer de l'ammoniac car il s'agissait d'opérations dangereuses : risques importants d'incendie, d'explosion et d'asphyxie.



1939 devant la maison de ses parents



1940 Service Militaire

VIA PAS DUE A PENSE
 DE REMOBILISATION

N° 40

CENTRE DE REMOBILISATION DU CANTON DE Boulonne

AGE Herminette RANG St. Plouan
 NOM Bouquet PRENOMS Levi, Jean, Auguste
 DATE 6 octobre 1920 ET LIEU DE NAISSANCE Boulonne

NATIONALITE (1) : Français de naissance — naturalisé — par justification d'ancienneté nationale (Art. 8 du
 Loi de Recrutement.)

SITUATION DE FAMILLE (2) : Célibataire — marié — veuf — divorcé — orphelin.

PROFESSION (seule avant les hostilités) Agriculteur

ADRESSE (avant les hostilités) 10 Allée des anciens Boulonne

ADRESSE où se réfère l'indemnité 10 Allée des anciens Boulonne

LIEU DE RECRUTEMENT Boulonne Numéro militaire de recrutement 3622

ou, à défaut, localité dans laquelle a été passé le Conseil de Révision

DERNIER CORPS D'AFFECTATION 153^e Bataillon de fusill.

CENTRE MOBILISATEUR OU LOCALITE DE UNITE ou 153^e Bataillon de fusill.

les disponibilités (3) 153^e Bataillon de fusill.

APPRETE SPECIAL ou (3) de l'Etat-Major 153^e Bataillon de fusill.

25 AOUT 1940
 Le Commandant
 du Centre de Remobilisation :


(1) Voir les conditions générales.

Démobilisation service militaire

1866
Ministère des Colonies

ÉTAT FRANÇAIS

Ministre de la Production Industrielle
et des Communications

Secrétariat d'État
au Travail

VICHY, le 2 Janvier 1913

Monsieur,

Vous êtes requis par le Gouvernement pour travailler en Allemagne en vue de contribuer à la libération des Prisonniers.

Je vous rappelle que le certificat d'engagement qui garantit vos conditions de travail et rémunération en Allemagne, et indique votre destination, est tenu à votre disposition au Bureau d'Enchaînement de votre Compagnie. *Appel de l'Etat*

Ce certificat est signé par l'Inspecteur du Travail, par délégation du Ministre Secrétaire d'État à la Production Industrielle et des Communications et du Secrétaire d'État au Travail.

Vous devrez vous présenter à la visite médicale qui aura lieu à *Frankfurt* le 4 *Janvier 1913* à 14 heures, rue *Prussien le Café de la (1)*.

Vous serez mis en route par le train partant de la gare de *Paris Saint Lazare* le 3 *Janvier 1913* à 14 heures. A cet effet, vous devrez vous présenter à la dite gare à 14 heures, avant le départ du train.

Les difficultés seront payables de manière sévère.

Cette expédition actuelle et complète toute assignation pour la même chose qui aurait pu vous être remise antérieurement.

Par le Ministre Secrétaire d'État à l'Industrie,
Pour le Ministre Secrétaire d'État à la Production Industrielle
et des Communications,
Pour le Secrétaire d'État au Travail,
Et Communiqué de l'Etat
ou l'Orateur de l'Etat

*Attention COUCU, Louis
140 aller des Amis
Plaque à la main
Frankfurt*

(1) Rapet et parage dans le cas où l'excuse a été prise la même méthode.

Titre

Le Gouvernement français prit la décision en 1924, de confier à un organisme d'Etat, le Service des Poudres, la fabrication de l'ammoniac, de l'acide nitrique et de leurs dérivés. C'était la naissance de l'O.N.I.A.

- 1943 -

Sur ordre de l'Etat Français, mon père reçut début janvier 1943 son « ordre de réquisition par le Gouvernement de Vichy pour travailler en Allemagne », précisant :

« vous serez mis en route par le train partant de la gare de Toulouse-St Cyprien le 12 janvier 1943 à 12h20. A cet effet, vous devrez vous présenter à la dite gare à 10h30 » !

Il a fait partie, ainsi, d'une des « premières vagues », car si la loi a été inscrite le 16 février 1943, la réquisition a été mise en place dès le 4 septembre 1942.

Avant de partir, son père lui avait dit :
« tu es obligé de partir, mais là-bas,
ne fais pas de zèle !... travaille... aussi
lentement que tu pourras !... »
*(ainsi que l'on peut le voir dans le film de
Henri Verneuil de 1959 : « la vache et le
prisonnier », avec Fernandel, lorsqu'ils
scient du bois...).*

Très vite, il s'est rendu compte qu'il ne pourrait pas suivre le conseil de son père. Les coups de « schlague » pleuvaient sur vous si l'on se comportait ainsi, et un peu plus tard, il vit les ouvriers les plus récalcitrants, déportés dans des camps, qualifiés de « disciplinaires », dont on ne les avait jamais plus, vus revenir !...

Sa première lettre date bien du 12 janvier 1943, (dans laquelle il précise que le train n'a quitté la gare qu'à 14h10). Il l'a postée le 13, à Dijon. Dijon, où ils restèrent dans le train jusqu'au 15 !

Ils arrivèrent enfin au camp de Korbetta le 18 janvier à 8h. Après plus de 5 jours de voyage.

Son convoi était affecté à l'usine BUNAWERKE à Schkopau (Korbetta), en Saxe, dans l'arrondissement de Saale. Cette usine était spécialisée entre autres, dans la fabrication des pneus pour l'armée allemande.

A son arrivée dans l'usine, ce sont presque des propos euphoriques qu'il tient dans sa lettre du 23 janvier 1943. L'usine est 4 fois plus grande que l'O.N.I.A. Très bien organisée. La nourriture suffisante. De la bonne bière ! et des spectacles de music-hall sont offerts régulièrement, gratuitement aux ouvriers ! L'horaire de travail est de 10 h par jour et 6 h le samedi, avec 1h 15 au total de pause pour le petit déjeuner et le déjeuner.

Les douches sont entièrement carrelées de mosaïque blanche, et il y découvre ce qu'il n'avait encore jamais vu en France à cette époque : le savon liquide. Les lits sont à 2 étages, constitués d'une

paillasse comme matelas, tout comme l'oreiller, d'une couverture et d'un couvre lit en coton. Toutefois, il fait une température clémente dans les dortoirs car ils sont chauffés par la vapeur d'eau produite dans l'usine.

Le camp se trouve à 20 mn de marche de l'usine.

Dans ses lettres, il parle d'une nourriture « correcte », mais il racontera plus tard :

« le repas du soir était le plus copieux. Nous avions droit à 2 pommes de terre et un petit morceau de viande, alors qu'à midi, nous avions seulement une soupe, constituée la plupart du temps, d'eau et de persil ».

Dès fin février, il demande à ses parents de lui envoyer un colis de vêtements et des « galettes ». (*Il s'agissait de simples galettes de farine cuite, lesquelles, une fois trempées dans du liquide, pouvaient se substituer au pain*), et il se plaint de n'avoir reçu encore aucune nouvelle d'eux.

Enfin, le 28 février, il reçoit une première lettre. Il y répond aussitôt en indiquant qu'il commence à avoir appris quelques mots d'allemand dont il a bien besoin pour se faire comprendre, car il n'est rémunéré que 78 pfennigs, au lieu des 84 promis ! Première désillusion.

Le 10 avril, il est à l'infirmerie, malade. Il sera révélé bien plus tard qu'en hissant des poutrelles d'acier très lourdes, sur un échafaudage, il s'est fortement endommagé plusieurs vertèbres lombaires, ce qui lui vaudra bien plus tard une sérieuse opération de la colonne vertébrale.

Il ne dit rien de sa souffrance à ses parents, mais au contraire « qu'un bruit circule que les célibataires pourraient avoir une permission dans 6 mois »...

Le 16 mai, cet espoir de permission perdure, car effectivement, quelques hommes mariés partent en permission.

Le 6 juin arrive une « 2^e vague » de STO venus des Chantiers de Jeunesse, ce qui

désorganise quelque peu le camp.

Le 11 juillet, les congés payés promis ont été supprimés sous prétexte que les trains seraient surchargés. Il ne leur est pas non plus autorisé de voyager en Allemagne, sans une autorisation spéciale, qui serait motivée par une raison majeure. Il espère malgré tout que juste quelques mois le séparent d'un retour à Toulouse.

Cette lettre est censurée pour la première fois, accompagnée de la mention

*« écrivez moins souvent
écrivez moins longuement
écrivez lisiblement
et vous recevrez d'autres lettres, plus vite
et plus sûrement.
La Censure »*.

En juillet, le responsable du service du personnel de l'O.N.I.A. (M. V.), s'est rendu en Allemagne pour rencontrer tous les employés requis sur les différents camps, et à Schkopau le 18 juillet, afin de s'occuper de toutes les questions sociales et pécuniaires. Il leur a promis qu'il ferait revenir un de ses adjoints sous un délai de 3 mois. Malheureusement, personne n'est jamais revenu les voir.

Le 25 juillet, il indique qu'il a déménagé de bloc car celui-ci était infecté de punaises de lit. Tous leurs vêtements sont à l'étau.

Il en donne la nouvelle adresse :

*« Buna Gem. Lager
Block 9 – Stube 15
KORBETH (MERSEBURG)
DEUTSCHLAND »*

Par ailleurs, il renonce à prendre les 6 jours de congé auxquels il a droit, car il pense que cela pourrait compromettre les 15 jours, (hypothétiques), de la permission à venir.

Un camarade, marié, qui est parti en permission, n'est pas revenu !...

Il garde espoir de pouvoir venir en décembre.

Le 5 septembre, il annonce à ses parents

qu'il se trouve à l'hôpital de Schkopau pour un herpès. En réalité cet herpès se révélera être, après plusieurs récurrences du mal, un zona.

Il ne sortira de l'hôpital que le 5 octobre. Pendant ce temps, il apprend que « *le bruit court que les permissions sont supprimées jusqu'à nouvel ordre, vu le peu d'ouvriers qui retournent en Allemagne après leur permission* ».

Il termine toutefois sur une note plus légère, regrettant d'avoir manqué, pendant son séjour à l'hôpital, la représentation en concert de Fred Adison : cf. « quand les andouilles voleront... » chanson de 1936 !

Le jour même de sa sortie, le 5 octobre, nouveau déménagement de chambrée qui maintenant, regroupe notamment, 16 garçons, tous de l'O.N.I.A.

Dans le chapitre des « bons souvenirs » malgré tout, et bien qu'il n'en fasse pas état dans ses courriers, il nous parlait souvent d'un de ses camarades de bloc. Ce garçon était particulièrement désordonné, avait beaucoup d'humour, et « faisait le clown » en permanence, ce qui remontait le moral de tous.

Ainsi, lorsqu'il se déshabillait le soir, il avait coutume, pour faire rire ses copains, de balancer avec le pied, là son pantalon, plus loin sa chemise, etc...

Mais lorsque les premiers bombardements arrivèrent, que les sirènes hurlaient et qu'il fallait alors, sortir le plus vite possible des baraquements, (la plupart dormaient habillés), ce garçon, lui, cherchait son pantalon... cherchait sa chemise... Qu'à cela ne tienne ! il resta incorrigible et continua à se comporter ainsi jusqu'à leur libération !

En octobre, bombardements sur les gares allemandes. Leur région semble épargnée.

Les colis de la zone libre ne sont plus acheminés.

Huit hommes de la chambrée vont pouvoir partir en permission en novembre, à condition de désigner « un otage » qui partira, lui, à leur retour.

S'il s'avérait que le permissionnaire ne revienne pas en Allemagne, l'otage ne pourrait plus du tout partir.

Louis est « otage » mais il croit « à la parole donnée » par les partants. Le départ qui était prévu le 19 novembre, est reporté au 26. Il perd espoir d'être à Toulouse pour Noël.

Fin novembre, il apprend par une lettre de ses parents que le couvre-feu est instauré à Toulouse et que depuis un mois, les autorités ont conseillé de mettre les enfants à l'abri, à la campagne. Sa jeune cousine Andrée, âgée de 8 ans, s'est réfugiée à Lézat (Ariège), avec sa mère.

L'espoir d'une permission revient. Peut-être par le 3^e convoi, le 12 janvier... Mais dès les premiers jours de décembre, le départ du 3^e convoi est retardé à début février !

Le 13 décembre, il écrit que le 2^e convoi n'est toujours pas parti, car sur 150 permissionnaires, une vingtaine seulement est revenue. Par conséquent, 12 seulement seront autorisés à partir avec le 3^e convoi.

A partir de cette fin d'année 1943, il n'écrit plus que sa santé est « bonne », mais « potable » ou « à peu près »...

On apprendra plus tard qu'il a eu également en 1945, une néphrite albuminurique.

- 1944 -

Le 9 janvier, plus aucun retour. L'espoir d'un 3^e convoi s'efface.

La semaine suivante, le couperet tombe ! Aucun permissionnaire n'étant revenu, les permissions ne sont plus accordées.

Sur les 8 partants de sa chambrée, 2 se sont fait réformer, les 6 autres n'ont donné aucune nouvelle à leur otage.

Celui dont mon père est l'otage s'appelle Jean C. Il travaillait à l'O.N.I.A. au laboratoire. Louis va lui écrire...

Par ailleurs, il vient d'être interdit, à partir de février, d'envoyer plus de deux lettres par mois, ce qui va rendre les

liens familiaux encore plus difficiles. Il espère qu'une mesure identique ne sera pas prise dans le sens inverse, France/Allemagne, et qu'il continuera à recevoir des lettres de ses parents.

Fin janvier, il écrit sa « dernière lettre « libre ». Ils n'auront droit dorénavant qu'à des cartes.

Toujours aucun permissionnaire de retour.

Les permissionnaires qui ont réussi à se faire réformer n'ont envoyé aucun document à leur otage leur permettant d'être libéré.

Berlin est bombardé. Seulement quelques alertes à Schkopau.

Ce qui va suivre n'est pas relaté dans ses lettres, mais mon père nous l'a souvent raconté par la suite.

Lorsque les bombardements se sont intensifiés, la BUNA a décidé de construire un bunker en béton pour que les ouvriers puissent s'y réfugier. Jusqu'alors, ils se réfugiaient, en cas d'alerte, dans une tranchée, près du camp.

L'abri à peine fini de construire, une alerte se déclencha en pleine nuit. Tous ses camarades voulurent se précipiter

vers la tranchée habituelle car ils n'avaient aucune confiance dans la résistance du bunker, le béton venant d'être coulé, et pas encore sec.

D'où lui est venue cette intuition... mon père a réussi à convaincre ses camarades, avec une extrême rapidité, à préférer le refuge du bunker.

Le lendemain matin ils constatèrent le drame horrible : des déportées ukrainiennes d'un camp de femmes, proche, s'étaient réfugiées dans la tranchée. Un obus était tombé ! les corps démembrés des Ukrainiennes étaient éparpillés !

Il avait évité la mort, ainsi que celle de ses camarades, mais cet épisode a été particulièrement traumatisant pour lui, autant que pour ses camarades.

Le 21 février 1944, d'une petite écriture serrée, il annonçait à ses parents, (sur une carte-lettre dont le tampon de la poste de Merseburg, porte la date du 23 mars !...), qu'enfin, après des mois qu'il l'attendait, et suite à l'essai particulièrement difficile qu'on lui avait fait passer en 1943, et qu'il avait réussi, on venait de lui reconnaître la qualification d'ajusteur, (sa profession en France), et la paie correspondante de 87 pfs.



Carte de contrôle correspondance étrangère



Carte de contrôle cantine

Il dit aussi qu'un permissionnaire est revenu mais après avoir fait un détour « par la case prison » ! La prison St Michel à Toulouse. Celui-ci avait réussi à obtenir une permission jusqu'au 4 avril, mais sottement, il s'était adressé aux bureaux allemands pour obtenir des cartes de rationnement et il avait été arrêté, emprisonné, puis renvoyé « de force » à Schkopau !

Quant à lui, son permissionnaire aurait obtenu une 3^e prolongation, mais aucune nouvelle.

On parle d'un départ le 24 mars, réservé aux mariés.

Son moral est très nettement « en berne ».

Le 5 mars, il reçoit enfin une lettre de l'épouse de son permissionnaire. Celle-ci lui dit qu'il aurait été pris dans une rafle et qu'elle, pas plus que son beau-père, n'ont plus aucune nouvelle. Était-ce la vérité ? Il ne le saura jamais.

Le 28 avril, une cousine habitant la région parisienne écrit aux parents de Louis, (Emile et Marie), qu'ils sont bombardés continuellement, mais heureusement toujours en bonne santé. Elle se plaint, elle aussi, de ne plus recevoir aucune nouvelle de Louis.

Le 15 mai, il apprend que Toulouse a été bombardée. L'information a été connue par une lettre datée du 2 mai, reçue par un camarade.

Le quartier Saint Agne, (proche de la Poudrerie Nationale et de l'O.N.I.A.), aurait été sérieusement endommagé. C'est dans ce quartier qu'habitent son oncle et sa tante, mais il pense qu'ils se trouvaient à cette date avec leur fille dans l'Ariège.

Vers la fin de sa captivité, un de ses camarades lui a proposé de s'évader, grâce à la complicité de sa femme qui travaillait près de la frontière allemande et qui faisait « du marché noir ».

Mon père, par peur des représailles, a refusé. Ce garçon est donc parti avec un autre camarade, et ils ont réussi à

rejoindre la France !

Il eut quelques regrets évidemment, tout en reconnaissant qu'il avait manqué de courage.

1944 marqua une nouvelle maladie. Il eut la scarlatine, avec comme conséquence, des rhumatismes articulaires aigus.

Après le débarquement des alliés, la situation en Allemagne devenait de plus en plus difficile.

La nourriture à ce moment-là était devenue quasi inexistante. De la soupe tous les jours, qui ressemblait plutôt à de l'eau légèrement colorée, sur laquelle surnageait, rarement... une pomme de terre... la plupart du temps, pourrie !

A l'usine, et parce qu'il comprenait de mieux en mieux la langue, il s'aperçut que plusieurs ouvriers allemands de son atelier, échangeaient, très discrètement, des propos qui le surprirent... Il les identifia vite comme favorables à l'Union Soviétique ! Il comprit ainsi que la situation pour les allemands, était grave... et que la fin de leur exil prendrait peut-être fin bientôt...

Mais quand, et par qui seraient-ils libérés ?

Mon père ne faisait aucune confiance aux soviétiques pour agir rapidement, et « croisait les doigts » que ce soit les américains qui libèrent le camp.

Ces questions sans réponse durèrent pendant des mois...

Enfin, ce jour arriva !

- 1945 -

Le camp fut libéré le 13 avril 1945.

Et à ce moment-là, mon père se trouvait à nouveau à l'hôpital, atteint d'une néphrite azotémique. De son lit, il entendait les tirs.

Quelle aubaine toutefois d'être libérés par les américains !

Outre une nourriture convenable, et les

classiques biscuits militaires, ce sont... des chewing gums et des cigarettes blondes qu'ils leur distribuaient, et surtout, une denrée succulente, nous disait-il, que mon père n'avait encore jamais mangée... le corned beef ! Combien de fois nous en a-t-il parlé... du corned beef ! il faut imaginer qu'il y avait bien longtemps qu'il n'avait pas mangé de viande...

Ils auraient dû être rapatriés en avion, dans les 15 jours qui suivaient, mais en réalité, aucun avion n'a jamais pointé le bout de son nez.

Ce n'est que dans les tous premiers jours de juin qu'enfin, ils partirent en train.

(Sa carte de rapatrié porte sa date d'arrivée à Toulouse, le 7 juin, mais je n'y vois pas figurer de date de départ de Schkopau).

Il se souvenait avoir voyagé plusieurs jours, nous racontant une véritable épopée pleine de risques, pendant laquelle « la peur au ventre » ne les avait pas quittés, notamment la traversée de certains ponts qui avaient été démolis et celui sur le Rhin.

Il avait dû faire une partie du voyage, assis sur le marche-pied du train, tellement celui-ci était bondé, n'ayant pu s'asseoir nulle part ailleurs, pas même dans le couloir. Il était ainsi arrivé à Charleville-Mézières, (première ville française près de la frontière), dans un état de saleté indescriptible, sans parler de la fatigue.

Ils furent accueillis par la Croix Rouge.

Par un premier télégramme depuis Charleville, il avait averti ses parents de son arrivée en France, ainsi que son oncle et sa tante, qui habitaient avec leurs trois filles, à Sannois, (Seine et Oise, aujourd'hui Val d'Oise). Il rejoignit donc Paris. Il fut accueilli à Sannois, vous l'imaginez, avec une immense joie.

Il ne resta chez eux que très peu de temps, une journée et une nuit probablement, trop impatient de revoir ses parents, et Toulouse !

Il se souvenait, à Sannois, s'être... lavé !!!

Sa cousine aînée, se trouvait à ce moment, dans un village de la Nièvre, Trucy l'Orgueilleux. Son oncle et sa tante l'encouragèrent à essayer de la rencontrer, avant de rejoindre Toulouse. Ce qu'il fit.

Par une lettre de sa cousine, écrite le lendemain de leur rencontre, on sait qu'ils se sont vus à Nevers le 5 juin. On peut donc supposer que le départ d'Allemagne remontait au 1^{er} ou 2 juin. Cependant, les documents officiels portent la date du 7 juin 1945. On peut supposer que cette date est celle de son arrivée à Toulouse.

Mais avant de rejoindre Toulouse, après son départ de Nevers, mon père vécut encore quelques mésaventures.

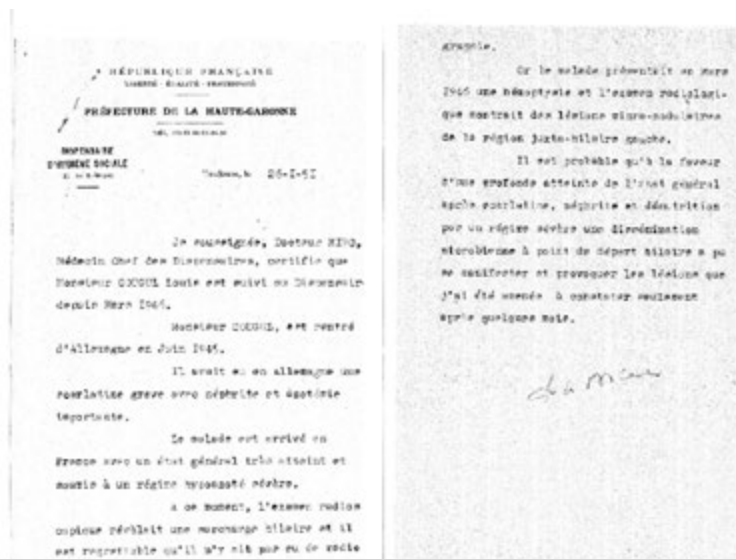
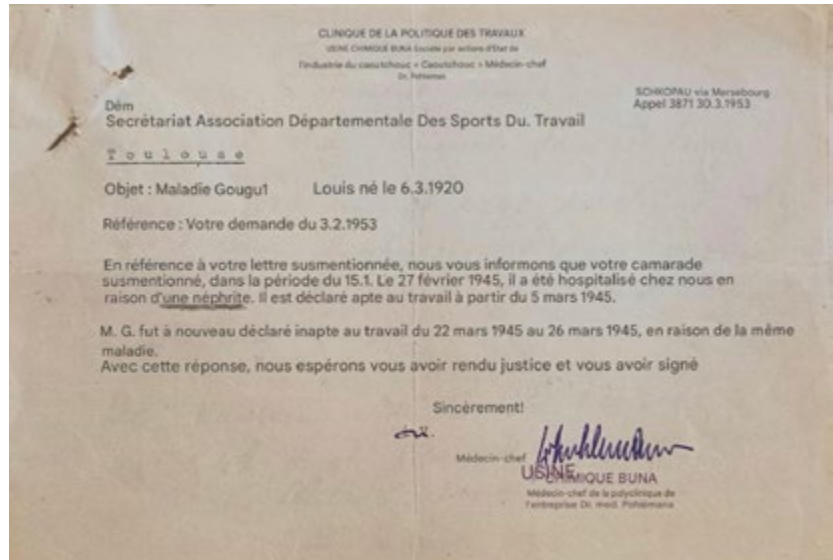
Après avoir quitté Nevers, il prit un train sur lequel était inscrit Vierzon. En fait ce train allait à contre-sens, remontant vers le Nord, au lieu de descendre vers le Sud ! Le train avait déjà dépassé Vierzon depuis longtemps, lorsqu'il l'avait emprunté à Nevers !

Quittant immédiatement ce train, et après s'être renseigné, ce fut « via Nîmes » qu'il finit par rejoindre Toulouse.

Vous imaginez avec quel retard...

Malgré cela, il n'était pas mécontent de sa mésaventure car ainsi, à hauteur de Sète, il avait pu, depuis le train, admirer « la belle bleue », (la Méditerranée), qu'il n'avait encore jamais vue de sa vie.

Pendant ce temps, mes grand-parents s'étaient rendus à la gare depuis la veille, pour l'arrivée du train du matin, puis pour celui du soir. Le train du soir arrivait très souvent avec retard, ils retournaient chez eux, et revenaient dans la nuit. Enfin le 2^e jour, alors qu'ils repartaient chez eux dans la nuit, mon père les aperçut s'éloignant de la gare... Lorsqu'il vit son propre père, il fut frappé par sa maigreur. Il pesait 91 kilos et en avait perdu au moins 20. Mais Louis ne réalisait pas vraiment combien lui aussi, était maigre. De ses 71 kg en 1943, il n'en pesait plus que 57 en 1945. (Mon père, pour sa génération, était grand, 1.74 m).



1946 -

Début 1946, mon père se mit à tousser et à cracher du sang ! Le diagnostic tomba... tuberculose pulmonaire !

Tuberculose contractée probablement lors de son dernier séjour à l'hôpital de Schkopau en avril 1945 et restée latente. On sait aujourd'hui que cette maladie peut rester latente pendant plusieurs années.

Il fut immédiatement isolé au sanatorium de Monbran, Lot et Garonne, le 11 avril 1946, où il y fut soigné pendant un an.

Encore un traumatisme pour lui, où il a vu bon nombre de ses camarades de sanatorium s'acheminer peu à peu vers la mort.

Par chance, il guérit ! Il subira toutefois des insufflations pendant 7 ans.

La « vraie vie » reprit enfin pour lui en 1947. Il se maria en 1952 et je naquis en 1954.

C'est avec un peu d'humour, « noir », que je terminerai ces pages... en évoquant le souvenir des « mots »... à la fois colériques et vulgaires, que tenait mon père, invariablement, chaque fois qu'il évoquait ces tristes années de déportation :

« *ce putain... de Pétain !...*

et il ajoutait immédiatement... :

« *et Laval !... mais Laval, lui... on l'a zigouillé !* »

Montrabé, juin 2025

République Française
PRÉFECTURE DE
Service départemental de l'O.N.A.C.

**CARTE DE PERSONNE CONTRAINTE
AU TRAVAIL EN PAYS ENNEMI,
VICTIME DU TRAVAIL FORCÉ
EN ALLEMAGNE NAZIE**

Décision n° : 1 en date du 24/01/55

La qualité de personne contrainte au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi a été reconnue à :

M. COUGUL Louis, Jean, Auguste à TOULOUSE 31

Né le 06/03/20 à Toulouse Dép. 31 le 30/03/2009

Demeurant à Toulouse 31 Le directeur du service départemental Le titulaire

Pour la période suivante :
du 12/01/43 au 30/05/45 **S. MARTY**

Nom : COUGUL
Prénoms : Louis
Né le : 06/03/1920 à TOULOUSE
Adresse actuelle : 10, Ave. Des Acacias
Profession : Agriculteur
Date de départ : 12/1/43
Date de retour : 7/6/45
Rapatrié : non
Région : ALPES
Département : ALPES
Date de libération : ROSEYAN
Centre : ROSEYAN
Indication : non

1952
1953
1954
1955



Un Jugement de Cour n'effacera jamais la vérité historique !

HONNEUR

- Aux 600.000 français livrés par Vichy aux nazis,
- A leurs 60.000 "morts pour la France" dont 15.000 fusillés, pendus ou décapités,
- Et à ceux - dont je suis - qui, 60 ans après, au sein de la Fédération, disent "Nous avons été les Victimes de la Déportation des Travailleurs"

2010 VICTIME DU TRAVAIL FORCE EN ALLEMAGNE NAZIE

2011 VICTIME DU TRAVAIL FORCE EN ALLEMAGNE NAZIE

2012 Loi du S.T.O.

1943

M. COUGUL Louis Né le 06/03/20

Demeurant 10 allée des acacias
31500 TOULOUSE

Adhérent à l'Association Départementale de TOULOUSE Section BONNEFOY

a été, sous la contrainte et le menace, Déporté pour le Travail Forcé, par le gouvernement de Vichy à :

du 12/01/43 au 30/05/45

Votre histoire, notre mémoire

Le travail forcé a marqué d'innombrables vies. Aujourd'hui, chaque parcours retrouvé, chaque histoire partagée est une victoire contre l'oubli. L'Association nationale pour la mémoire du travail forcé (ANMTF) est à vos côtés pour préserver et transmettre cet héritage.

Vous souhaitez partager un témoignage ?

Si vous, ou un membre de votre entourage, détenez des souvenirs, des documents ou le récit d'un proche victime du travail forcé, votre contribution est essentielle. Chaque histoire personnelle enrichit notre mémoire collective. Avec votre accord, les témoignages pourront faire l'objet d'une publication dans notre journal Le Proscrit, afin de garantir la plus large diffusion de cette mémoire. Pour nous transmettre votre récit, écrivez-nous à l'adresse suivante : temoignages@le-proscrit.fr

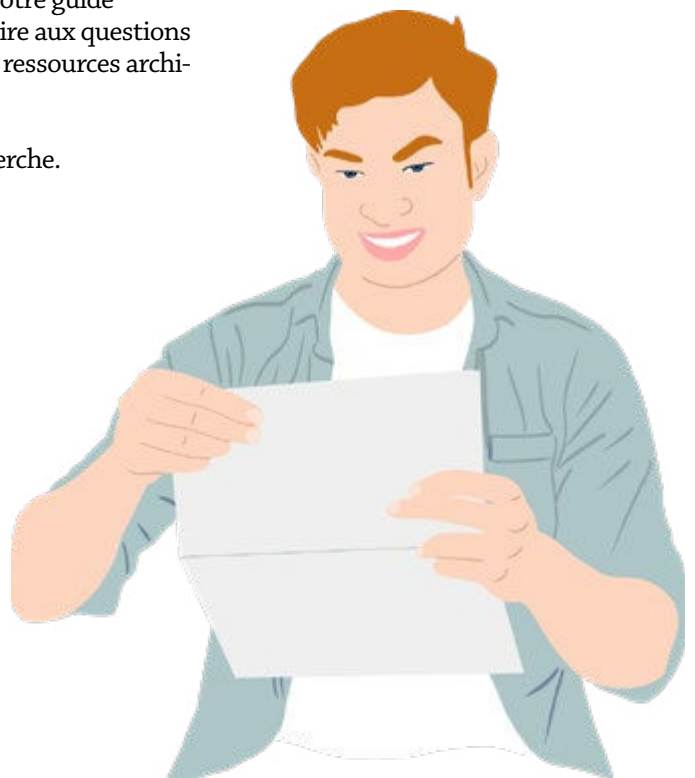
Vous êtes à la recherche d'un proche ?

L'ANMTF accompagne les familles et les chercheurs dans leurs démarches pour retracer le parcours d'une victime.

Pour une aide personnalisée ou pour poser vos questions, notre équipe est à votre écoute à l'adresse : contact@travail-force.fr

Pour débiter vos recherches de manière autonome, consultez notre guide complet sur le site www.travail-force.fr. Vous y trouverez une foire aux questions (FAQ) détaillée ainsi que de nombreux liens vers les principales ressources archivistiques.

Flashez ce code pour accéder directement à notre guide de recherche.





6 rue saint Marc 75002 Paris
01 42 33 36 67
contact@travail-force.fr

www.travail-force.fr